



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°58

Printemps/Été 2016

Communauté de communes

Vie locale

Informations

Spécial anniversaire du jumelage

Mairie de Goult - Place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Communauté de communes

Informations.....4

Vie locale

Réunions.....5

Brèves.....9

Actualités10

Échos.....12

Associations.....17

Zoom sur.....20

Informations

Emploi.....22

Environnement.....23

Notes générales24

À votre attention

Allo?!.....26

État civil - Le coin du jeu.....27



↳ Aménagements P10



↳ Le jumelage P14



↳ La classe verte P21

AVIS AUX ASSOCIATIONS
*Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la MAISON DE VILLAGE*

Ont participé à ce numéro :



articles et photos : le comité et la commission
«information et communication»
conception : Sébastien FARGET
impression : L'imprim à APT



↳ Environnement P23

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1/01

En quelques lignes...

L'été s'approche, et nos regards sont tournés, comme chaque année à cette période, vers les prochaines vacances et la saison touristique qui démarre, avec son impact sur l'économie locale et régionale. Ce sont aussi les aléas climatiques qu'ont connu ces dernières semaines de nombreux départements, et leurs conséquences souvent douloureuses, qui nous interrogent sur notre impuissance devant de tels événements et le nécessaire besoin d'une solidarité nationale.

Notre jumelage avec Gueberschwihr a fêté dans la joie son trentième anniversaire au mois de mai dernier. Aux souvenirs pour beaucoup d'entre nous des premières rencontres en 1986, puis des échanges réguliers et des amitiés construites au fil des ans, se sont ajoutées les découvertes pour d'autres des attraits et du bien-vivre de l'Alsace. Les membres de l'association du jumelage ont réussi à faire de ce week-end de Pentecôte trois jours de gaieté et de rires. Qu'ils en soient tous remerciés. Chacun à présent pense à l'année prochaine pour prolonger la fête à Gueberschwihr.

Les budgets communaux ont été votés au mois d'avril ; vous en trouverez les grandes lignes dans les pages qui suivent. Le contexte que rencontrent les collectivités territoriales depuis deux ans, avec d'une part une baisse des dotations et d'autre part une augmentation des dépenses obligatoires, rend chaque année cet exercice plus difficile. Malgré cela nous avons pu cette fois encore ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux, en contraignant nos dépenses. Nous poursuivrons nos projets d'amélioration de la vie au quotidien sur la commune, après le programme d'investissement majeur, et important, de l'année écoulée qui a permis de redonner à notre salle des Fêtes une capacité et une qualité d'accueil adaptée aux besoins.

Fêtes, spectacles, animations vous seront offerts tout l'été par les associations goultoises ; et sur tout le Pays d'Apt Luberon d'autres seront également proposés. Que ces moments festifs vous permettent de passer un bel été.

Didier PERELLO

Les informations relatives à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon sont disponibles sur le site internet (www.paysapt-luberon.fr). Dans le bulletin municipal nous consacrerons à chaque numéro une page abordant une compétence ou un événement d'actualité.

www.paysapt-luberon.fr



La petite enfance structure d'accueil sur le territoire de la CCPAL

L'ensemble des structures «Petite Enfance» est géré par la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon. Elle souhaite apporter un service de qualité aux familles en particulier à travers le fonctionnement, la gestion et l'entretien des équipements. **Madame Sandrine ISSON est la directrice** du service petite enfance.

Le relais des parents et des assistantes maternelles (le RAM)

Il accueille des parents à la recherche d'un mode de garde, il informe les assistantes

maternelles lors de recherche d'enfants à accueillir ainsi que les nourrices non agréés afin de connaître les avantages des différents statuts relatifs aux assistantes agréés.

Relais Assistantes Maternelles : Maison de la Petite Enfance - Voie Domitienne à APT - Animatrice : Madame Cathy TOQUEBIOL - mail : ram@paysapt-luberon.fr – Tél. : 0490057765.

Pour notre village, trois assistantes maternelles sont à votre service, pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16 ■

Pierrette Drouard CCPAL - Commission Petite Enfance

www.paysapt-luberon.fr/vie-pratique/petite-enfance/

Projet de modernisation du centre hospitalier du Pays d'Apt

Ce projet de territoire et aussi un projet humaniste dans ses dimensions de solidarité qui vise à créer un environnement d'accueil et de soins de haute qualité à l'hôpital d'Apt. Pour ce faire vous pouvez joindre le fond de dotation : « Pour le pays d'Apt, un hôpital d'avenir » : www.don-hopital-apt.org ou www.apt-hopitaldavenir.fr ■

www.apt-hopitaldavenir.fr

Réunions

Compte rendu analytique des séances du Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Voir le site de la commune pour plus d'informations.

Conseil Municipal du 26 Janvier 2016

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Françoise PASCAL, Nicolas CARRARA, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN.

Etaient absents : Michèle MICHEL (pouvoir à M. Chabaud), Vanessa ROSSI, Véronique MILLE (pouvoir à M. Martel).

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE.

1. Règlement de la salle des Fêtes.

Approuvé à l'unanimité.

2. Modification de la régie des recettes.

Approuvé à l'unanimité.

3. Ouverture de crédits d'investissement.

Approuvé à l'unanimité.

4. Avenant à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme avec la CCPAL.

Approuvé à l'unanimité.

5. Dissolution du Syndicat intercommunal pour les transports scolaires en pays d'Apt.

Approuvé par 13 voix pour et 1 abstention (Mme Philippe).

6. Convention d'adhésion au service hygiène et sécurité du Centre de Gestion.

Approuvé à l'unanimité.

7. Convention d'expertise et d'aide à l'archivage avec le Centre de Gestion.

Approuvé à l'unanimité.

8. Adhésion à Prévigrêle.

Approuvé par 13 voix pour et 1 abstention (M. Chabowski)

* * * * *

Conseil Municipal du 24 Février 2016

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Françoise PASCAL, Vanessa Rossi, Thierry MARTEL, Véronique MILLE.

Etaient absents : Michèle MICHEL, Nicolas CARRARA, Alain HECKMANN (pouvoir à M. Martel).

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

1. Compte de gestion - compte administratif budget principal.

Approuvé à l'unanimité.

2. Compte de gestion - compte administratif régie des pompes funèbres.

Approuvé à l'unanimité.

3. Compte de gestion - compte administratif régie des transports scolaires.

Approuvé à l'unanimité.

4. Modification d'un bail commercial.

Approuvé par 12 voix pour et 1 contre (Mme Philippe).

5. Fixation des indemnités du maire.

Approuvé par 11 voix pour et 2 contre (M. Martel, M. Heckmann).

6. Modification du tableau théorique des effectifs.

Approuvé à l'unanimité.

Conseil Municipal du 11 Avril 2016

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Hervé CHABOWSKI, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN, Véronique MILLE.

Etaient absents : Michèle MICHEL (pouvoir à Mme Drouard), Vanessa ROSSI (pouvoir à Mme Philippe), Natacha CLOCHARD (pouvoir à M. Chabowski), Françoise PASCAL (pouvoir à M. Chabaud).

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE

1. Convention avec la Mutuelle Générale d'Avignon.

Approuvé à l'unanimité.

2. Attribution d'un logement communal aux écoles

Approuvé à l'unanimité.

3. Participation intercommunale aux frais de scolarité.

Approuvé à l'unanimité.

4. Mise en révision du règlement local de publicité.

Approuvé à l'unanimité.

5. Demande de subvention au titre de la D.E.T.R.

Approuvé à l'unanimité.

6. Demande de subvention au titre du soutien à l'investissement public local.

Approuvé à l'unanimité.

7. Affectation des résultats 2015.

Approuvé à l'unanimité.

8. Impositions directes 2016.

Approuvé à l'unanimité.

9. Subventions aux associations.

A.D.M.R.	2 500	Lire à Goult	2 400
Anciens combattants de Goult	600	Mas des Jeunes	1 000
Anciens résistants de Gordes	300	Mission Locale	533
Arts Vivants	870	Motoclub	1 800
Cantine scolaire	16 400	Personnel communal	825,50
Club des loisirs	14 000	Randonneurs des restanques	100
Coopérative scolaire	3 662	Regain	100
Football Club Luberon	2 000	Sapeurs-pompiers	80
Goult en music	1 000	Tennis Club	1 000
La Strada	1 000	Une idée dans l'air	413

Approuvé à l'unanimité.

10. Budget primitif 2016 de la commune.

Section de Fonctionnement :

DÉPENSES		RECETTES	
011- Charges générales	296 621,00	013 - Atténuation charges	4 800,00
012 - Charges personnel	511 071,00	70 - Recettes de gestion	29 650,00
014 - Atténuation de produits	24 511,00	73 - Impôts et taxes	878 459,00
65 - Autres charges	198 236,01	74 - Dotations	164 344,00
66 - Charges financières	20 000,00	75 - Autres produits	122 489,00
67 - Charges exceptionnelles	280,00	77- Produits exceptionnels	200,00
68 - Dotation aux provisions	20 000,00		
023 - Virement à investissement	129 212,99		
TOTAL	1 199 932,00	TOTAL	1 199 932,00

Chapitres 011 - 014 - 012 - 66 - 67 - 68 - 023 : 14 voix pour et 1 contre (M. Martel).

Chapitres 65 : 13 voix pour, 1 contre (M. Martel) et 1 abstention (M. Heckmann).

Chapitres 013 – 70 – 73 – 74 – 75 – 76 – 77 : 14 voix pour et 1 contre (M. Martel).

Vote global de la section de fonctionnement : 14 voix pour et 1 contre (M. Martel).

Section d'investissement

	Budget primitif 2016	Vote
Opérations financières		
Dépenses	87 224,77	
Recettes	439 362,51	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Opérations d'ordre de section à section		
Recettes	129 212,99	

Opérations individualisées	RAR 2015	Budget 2016	Vote
133 - Cimetière			
Dépenses		271 536,58	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Recettes		86 400,00	
165 - Dolmen de l'Ubac			
Dépenses	2 200,40	2 200,40	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Recettes	472,08	3 801,75	
166 - Eglise St Sébastien			
Dépenses	10 041,67	10 041,67	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
168 - Travaux de Voirie			
Dépenses	33 529,65	105 969,65	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Recettes		10 500,00	
172 - Matériel, mobilier, outillage			
Dépenses	12 918,55	44 502,55	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
173 - Aménagement urbain			
Dépenses	1 825,90	29 601,90	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Recettes		1 000,00	
177- Vélo relais de Lumières			
Recettes	18 301,28	13 863,08	13 voix pour, 1 contre (M. Martel) et 1 abstention (M. Heckmann)
183 - Bâtiments communaux			
Dépenses	21 942,91	307 616,79	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Recettes		128 778,00	
186 - Salle des Fêtes			
Dépenses	7 594,02	38 684,02	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
Recettes	80 500,00	174 260,00	

	RAR 2015	Budget 2016	Vote
188 - Aménagement Lumières Dépenses		50 000,00	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
189 - Equipements sportifs Dépenses		39 800,00	14 voix pour et 1 contre (M. Martel)
TOTAL DÉPENSES		987 178,33	
TOTAL RECETTES		987 178,33	

Vote global de la section d'investissement : 13 voix pour, 1 contre (M. Martel) et 1 abstention (M. Heckmann).

11. Budget primitif 2016 de la régie des pompes funèbres.

EXPLOITATION	Budget 2016	INVESTISSEMENT	Budget 2016
DÉPENSES		DÉPENSES	
12 - Charges de personnel	40,00	21 - Aménagement de terrain	18 221,13
65 - Charges de gestion courante	0,00		
042 - Opérations d'ordre	3 000,00		
023 - Virement à l'investissement	8 624,88		
TOTAL DÉPENSES	11 664,88	TOTAL DÉPENSES	18 221,13
RECETTES		RECETTES	
002 - Excédent antérieur reporté	8 327,85	001 - Excédent antérieur reporté	6 596,25
70 - Produit des services	1 040,00	21 - Immobilisations	3 000,00
77 - Produits de cession	2 297,03	021 - Virement d'exploitation	8 624,88
TOTAL RECETTES	11 664,88	TOTAL RECETTES	18 221,13

Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention (M. Martel)

12. Budget primitif 2016 de la régie des transports scolaires.

EXPLOITATION	Budget 2016	INVESTISSEMENT	Budget 2016
DÉPENSES		DÉPENSES	
011 - Charges générales	4 850,00	13 - Amortissement subvention	1 500,00
012 - Charges de personnel	100,00	21 - Immobilisations	162 000,00
65 - Autres charges	100,00		
68 - Dotation amortissement	17 294,03		
023 - Virement à l'investissement	15 589,48		
TOTAL DÉPENSES	37 933,51	TOTAL DÉPENSES	168 500,00
RECETTES		RECETTES	
002 - Excédent 2015	21 253,51	001 - Excédent 2015	62 887,99
70 - Prestation de services	1 680,00	10 - FCTVA	250,10
74 - Subvention d'exploitation	13 500,00	13 - Subvention commune	72478,40
77 - Produits exceptionnels	1 500,00	21 - Virement du fonctionnement	15 589,48
		28 - Amortissement	17 294,03
TOTAL RECETTES	37 933,51	TOTAL RECETTES	168 500,00

Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention (M. Martel)

Les permanences à Goult

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.C.A.S

Sur rendez-vous, avec Madame Michèle DIDIER à la Maison Domitia bureau du premier étage (entrée rue de la République en face de la poste), contactez le secrétariat de mairie.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **vendredi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15).

Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues » tél. : 06 09 500 300.

www.dujeudanslesroues.com

Info santé

Madame J. LENY, conseillère mutualiste, est venue le jeudi 04 février présenter les objectifs de la M.G.A. et a répondu à de nombreuses questions. Un dossier a été remis à chaque participant afin de préciser les modalités d'adhésion. Cette démarche d'action sociale intercommunale a permis aux communes organisatrices de Saturnin et de Goult, de réunir nos concitoyens venus nombreux (+ de 150 personnes).

Suite à cette rencontre, madame M. CRISTINI (conseillère à la M.G.A) a tenu une permanence le 11 février à la salle Domitia

afin de recevoir en individuel les personnes intéressées par l'adhésion à une « Mutuelle de Village ». Une autre permanence a eu le lieu le 12 avril à la demande de nouvelles adhésions et de renseignements complémentaires.

C'est à la fin de l'année, faisant suite aux adhésions, que nous mettrons en place avec la M.G.A une permanence une fois par mois afin d'éviter les déplacements à Avignon. Pour toutes autres demandes complémentaires, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16, votre message sera transmis à madame DROUARD. ■

Pierrette Drouard (adjointe aux affaires sociales)

L'information municipale

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la commune afin de retrouver les informations sur la vie de notre village. En effet, depuis la fin de l'année 2015, vous pouvez

également télécharger une lettre d'information municipale éditée mensuellement. Ce document met en valeur quelques animations passées mais également les prochaines activités à venir. Alors n'oubliez pas, rendez-vous sur le site communal www.goult.fr. ■

Le conseil municipal des jeunes

Les actions du conseil municipal des jeunes touchent plusieurs domaines dont celui de l'environnement. Lors d'une séance à la mairie, nos jeunes élus se sont attelés à l'élaboration d'un petit projet écologique. Après de nombreuses réflexions, les enfants ont décidé de récolter les piles usagées sur notre commune ! Ce projet s'est déroulé sur toute la saison printanière et a permis de récupérer près de 30 kg de piles usagées. Pour

plus d'information, vous pouvez consulter la page Internet dédiée au conseil municipal des jeunes sur www.goult.fr ■



www.goult.fr

La maison Domitia

Courant du mois de décembre, des travaux ont été réalisés à la maison Domitia. L'entreprise CAPARROS a effectué une réfection totale de la toiture : révision de la charpente, isolation et une grande partie des tuiles ont été changées afin d'assurer une parfaite étanchéité du bâtiment. ■



Vœux à la salle des fêtes

La commune de Goult a inauguré le soir du 06 janvier sa nouvelle salle des fêtes. Accompagné de son conseil municipal, de la vice-présidente du conseil départemental et maire d'Apt, Madame Dominique SANTONI, du président du conseil départemental, Monsieur Maurice CHABERT, du conseiller régional et député Monsieur Julien AUBERT, Monsieur le maire a souhaité ses vœux à la population goultoise. Lors de son discours, les travaux de l'année 2015 ont été rappelés et un aperçu des futurs projets 2016 présenté. ■

Élagage des arbres

Au début de l'hiver, l'entreprise GERVASONI est intervenue sur notre commune. En effet, ces professionnels de l'élagage se sont attelés à la taille des micocouliers de la place de la Libération et des marronniers de l'allée de Verdun. Les coupes sont effectuées en toute sécurité grâce à un matériel adapté qui permet d'intervenir dans toutes les conditions, même les plus difficiles. ■



Le Wifi à l'école

La commune vient d'équiper toutes les classes de l'école d'un accès à internet. Cet équipement, additionné d'un achat d'ordinateurs portables, va permettre à tous les élèves de pouvoir effectuer des recherches sur Internet par connexion sans fil (Wifi). Le réseau a été installé par l'entreprise ETIS informatique avec le concours des employés communaux. ■

Rue du cheval blanc

Durant cet hiver, la rue du cheval blanc a subi quelques travaux d'aménagements. D'une part, le syndicat d'électrification vauclusien et France Télécom ont procédé à l'enfouissement de tous les câbles aériens qui surplombaient la rue. D'autre part, la société COLAS, qui était en charge du revêtement de la voie, a mis en œuvre un nouvel enrobé de type coloré « ocre naturel » sur une bonne partie de la rue.

Ces aménagements permettent une meilleure mise en valeur de la rue et facilite l'accès aux piétons ; ils s'inscrivent dans les programmes annuels de réduction des pollutions visuelles. ■



Goult classé «énergie positive»

La rue de la République est équipée d'une dizaine de lampes à basse consommation d'énergie. Cette installation a été réalisée par la société LUMIMAGS durant la fin de l'année 2015. Notre commune a bénéficié dans ce cadre du label «territoire à énergie positive» délivré par le ministère de l'environnement. Il fallait donc immortaliser ce classement en compagnie de Monsieur BOUCHARD responsable de la société LUMIMAGS et de Monsieur le maire Didier PERELLO. ■



Les containers de la commune

Le service technique de la commune a effectué la réfection des dalles de nombreux points d'accès aux containers à ordures ménagères. Ces travaux ont mis en évidence la nécessité de poser de nouvelles barrières de sécurité. Nous rappelons à tous qu'il convient de respecter le tri sélectif. Veuillez relire attentivement les consignes en page 23 de ce bulletin. ■



La pastorale de janvier

L'association des Gais Lurons a accueilli le 17 janvier dans la salle des fêtes entièrement rénovée la Pastorale Maurel de Vedène. Pièce en 4 actes, accompagnée par les musiciens du groupe « Escamandre », cette représentation a réuni une centaine de personnes. Cette animation nous a fait passer une agréable séance et tout le public a été émerveillé par la prestation des acteurs et des actrices. Un grand merci au « Pastousen de Védène » ! ■

article et photo : Jacques CONSTANT

Le carnaval

Samedi 12 mars, l'association des parents d'élèves a organisé le traditionnel carnaval. Le beau temps étant de la partie, enfants, parents et grands-parents se sont retrouvés au parking des écoles. Les enfants ont fait de merveilleux efforts afin de se déguiser comme il se doit : la mode de cette édition 2016 a été portée sur un célèbre film de science fiction ! Bravo aux mamans pour leur assiduité à confectionner les costumes !

La présence de la fanfare « croc'note » a permis d'effectuer un joli défilé en musique dans les rues du village jusqu'au moulin de Jérusalem. Le carmentran, réalisé lors des séances de TAP, a ainsi

été jugé puis brûlé en place publique. Remercions la collaboration du Club des Loisirs, de l'association des commerçants mais également de tous les parents d'élèves qui maintiennent « le carnaval ». ■

Article : S.F. - photo : l'APE



La veillée provençale

Le 19 mars, après un an d'absence, les Gais Lurons, sous une nouvelle direction, ont organisé leur veillée provençale. La mise en scène, les arrangements et les costumes ont été confectionnés par les bénévoles mais nous souhaitons remercier chaleureusement Joëlle MAUREL pour son dévouement à la réalisation de cet évènement.

Lors de cette manifestation qui a réuni environ 200 personnes, nous avons eu le plaisir d'accueillir monsieur Jean-Bernard PALNTEVIN promu « Majoral du Félibrige ». L'association

remercie toutes les personnes qui ont participé à notre belle veillée provençale. ■

article : Jacques CONSTANT - photo : Les Gais Lurons



Soirée « LILLY SWING »



Le jeudi 28 avril, l'association «Goult en Music» a organisé une soirée dans la salle des fêtes au rythme des années folles en recevant les « Lilly Swing ». Un trio vocal de pin-up un peu déjantées, qui ont embarqué le public dans leur univers à travers un répertoire pétri de swing, de jazz, de rockabilly des années 30 à nos jours.

Certains spectateurs, médusés, le regard épanoui par tant de swing à la vue du déhanchement des « lilly swing », se sont mis à danser jusqu'à la fin de la nuit. ■

Article et photo : Goult En Music

Spectacle « La promotion paysanne »



C'est suite à l'initiative du tennis club de Goult que la troupe de théâtre amateur et bénévole du centre culturel « Lou Fournigüié » de Caumont sur Durance « Les enfants de Thalie » ont eu la joie de nous présenter leur spectacle « La promotion paysanne » de Jean-Pierre Laguens le 30 avril à la salle des fêtes.

La mise en scène était de Didier Vergne et neuf comédiens ont participé à cette comédie burlesque. Elle nous raconte l'histoire d'un paysan qui refuse de vendre ses terres à un promoteur immobilier. Malgré les nombreux intervenants venus le convaincre de faire cette vente pour le bien de tous, il n'a pas cédé aux miroirs aux alouettes. Le public venu nombreux a généreusement applaudi tous ces épatants comédiens amateurs. ■

article : Monique CHABAUD – photo : l'association LOU FOURNIGUIE

Le marché artisanal

Samedi 21 mai, l'association de la cantine scolaire a organisé un joli petit marché artisanal sur la place de la Libération. L'association a pu présenter au public un panel varié d'artisans, de créateurs et de producteurs locaux. On pouvait ainsi découvrir de nombreuses créations comme des tableaux, des bijoux, des sacs et de très jolies robes. Des produits du terroir étaient également présentés : vins, miel et autres spécialités ont agrémenté ce marché.

Les enfants ont pu apprécier cette journée par la présence d'animations ludiques. Les bénévoles assistés du Club des Loisirs ont également assuré l'organisation d'une petite buvette permettant de se

restaurer directement sur place. Nous ne pouvons que remercier les bénévoles de la cantine scolaire de pouvoir offrir une telle nouveauté. ■

article et photo : S.F.





Notre commune a fêté dignement les 30 ans du jumelage «Goult - Gueberschwihr 1986 - 2016» en compagnie de nos chers alsaciens venus en grand nombre !
Nos amis ont profité d'un joli programme de festivités tout le long du week-end de la Pentecôte avec chants, costumes et bonne humeur...



...anniversaire à tous ! ↗



Du 13 au 16 mai, s'est déroulé l'anniversaire de notre jumelage avec Guéberschwihr. Nos amis d'Alsace sont arrivés en car, et en voitures particulières pour certains, et ils ont pu prendre contact avec leurs familles d'accueil autour d'un apéritif offert par la municipalité goultoise.



Le samedi, c'est sous un soleil radieux que nous sommes allés aux Baux de Provence, visiter le village et le château, tous les deux bien ventés. Après un délicieux repas à « La Reine Jeanne » nous avons pu visiter les Carrières de Lumières où le spectacle a enchanté tout le monde. En soirée, nous nous sommes retrouvés pour partager un buffet froid où chaque famille d'accueil avait concocté sa spécialité.



Le dimanche matin, après l'office religieux, nos amis alsaciens nous ont fait déguster leurs vins tant appréciés et leurs spécialités apéritives, le kouglof et les bretzels. L'après-midi a été réservée à la cérémonie officielle où chacun a pu découvrir pourquoi il y avait maintenant un olivier sur la place Guéberschwihr : il remplace le pin qui avait été planté en 1986, et sera désormais l'arbre du jumelage. Un arrêt sur la place Saint Pierre nous a permis d'apprécier le cadran solaire accolé à la Maison Domitia, réalisée par Monsieur Vincent Lombardo. Après être monté jusqu'au Moulin, chacun a pu aller à l'église Saint Sébastien écouter « Les Médiévales », chorale de Guéberschwihr. Que du plaisir ! La fête s'est terminée par le Repas de Gala pris à la salle des fêtes, en soirée. Le lundi matin, nos amis ont repris le chemin de leur jolie région, en laissant quelques goultois la larme à l'œil.



Quel bonheur de se retrouver de temps en temps, même si le week-end est passé très vite. Déjà, on parle du prochain déplacement des goultois en Alsace prévu en 2017. Merci à toutes les familles qui ont accepté, cette année encore et pour la première fois pour d'autres, de recevoir des guéberschwihrois. Merci à ceux qui ont mis gratuitement à disposition leurs gîtes ou leurs chambres d'hôtes, le tout dans un bon esprit de jumelage. ■

article : le bureau de l'association

photos : Dominique PELLERIN - Pierre FERRAZ - S.F.





L'inauguration du Dolmen

Tous les principaux acteurs de la restauration du Dolmen se sont retrouvés dans la matinée du mercredi 20 avril à la gare de Lumières. Le projet initié par les campagnes de fouilles successives (de 1996 à 2000) sur le site d'origine du Dolmen, a subi bon nombre de rebondissements liés aux crues du Calavon. Il était donc logique de trouver un terrain plus propice à sa conservation et à sa valorisation.

Le public présent a bénéficié d'une petite conférence improvisée afin de comprendre la chronologie des événements liés au projet de restauration. En effet, le site choisi en proximité de la « véloroute » a connu plusieurs phases de travaux : numérotation de toutes les pierres composant le dolmen, reconstruction à l'identique,

Le marché de printemps et la foire aux vins

Judi 5 mai, le coup d'envoi est donné pour nos Marchés des jeudis de la saison. Ce fut une belle journée de printemps, le village s'est animé et a pris les couleurs et les senteurs de la Provence. Les petits fromages de chèvre, les pâtés artisanaux, les vêtements aux couleurs chatoyantes, les chapeaux, les épices, les nougats, les fruits et légumes, les poulets rôtis, les poissons et coquillages, les fleurs, la liste est longue ; les viticulteurs vauclusiens avaient installé leurs stands et proposaient des dégustations de vins qui ont ravi et donné quelques jolies couleurs, mais avec beaucoup de modérations, aux amateurs ! Une paëlla géante a été servie sur la place où goultois et estivants ont pu apprécier ce délicieux repas et ne dit-on pas que : « La table est l'entremetteuse de l'amitié » !



travaux de terrassement, aménagement de la parcelle et pose d'une signalétique didactique. Tout a été fait afin que le public puisse visiter le site en toute sérénité.

Pour cette inauguration officielle, nous comptons la présence de Madame la sous préfète d'Apt Hélène GERONIMI, de Monsieur le président du Conseil Départemental de Vaucluse Maurice CHABERT, de Madame la vice-présidente du PNRL Valérie DELONNETTE, de Monsieur le maire Didier PERELLO, des divers représentants de la DRAC, des employés communaux et de nombreux autres élus et présidents d'associations des localités voisines. Nous remercions également la présence de Monsieur Raymond PELISSON qui n'a pas hésité à faire le déplacement afin de participer à l'évènement. ■

article & photos : S.F.

Une journée magnifique où le plaisir des yeux, de la bouche et la convivialité témoignent à nouveau du bien vivre à Goult. Nous avons la joie et la chance de partager ensemble ces bons moments, continuons à ce qu'ils restent un moment chaleureux pour tous ! ■

Article : Michèle MICHEL - photos : Philippe WATTEZ



Associations

Judo club goultois



Le 26 mars, Charlotte PULAÏ est allée aux Championnats de France de « Jujitsu ne-waza », à Foix, où elle a remporté une place de Vice championne de France. Ensuite, elle est allée au tournoi de Paris où elle a rencontré des championnes internationales. Le niveau était très élevé et malheureusement, elle n'a pu faire de podium. Remarquée par les instances nationales, elle peut, maintenant, aller régulièrement faire des stages à l'INSEP à Paris où les entraînements sont à une autre échelle. Les enfants du club sont très fiers de leur grande Charlotte et s'élancent sur ses traces.

Dernièrement, le 22 mai ils ont pu rencontrer dans notre salle des fêtes quelques judokas extérieurs. Ils se sont brillamment défendus : Camille

MOURIER, Tony DEMEYERE, Lola SCHRICKE, Nans TOURRE et Corentin GIL ont obtenu une médaille d'or ; Aron ROSSI, Jeanne BOULANGER, Dario AUDE, Malo BOCHEREAU et Noa GERVAIS AGUILAR ont reçu une médaille d'argent ; Stella FLORES, Léon MEZARD, Léon RAVOIRE, Tabatha CARRE, Mathias GUFFROY se sont vus remettre une médaille de bronze, chacun dans sa catégorie d'âge et de poids respectifs. Les tout petits, quant à eux, ont pu montrer leur savoir-faire, au grand plaisir de tous les parents présents. Léon AUDE, Nathan HARTMANN, Achille MEZARD et Marcel RAVOIRE ont aussi reçu une jolie médaille.

Nous vous invitons à venir les encourager sur la place du village, le samedi 18 juin, où ils feront une démonstration de Judo en musique et où leur Maître leur remettra leurs nouvelles ceintures. ■

article et photo : Lydie MOLINAS



L'info du Tennis Club de Goult

L'équipe première des seniors du tennis club de Goult championne départementale



Quelle fut belle la victoire ! Indécise jusqu'au dernier des 7 matchs remporté par 10 points à 8 dans un tie-break d'anthologie, face à une valeureuse et sympathique équipe de UCHAUX. Nos 5 mousquetaires, (Pierre Heckmann, Benjamin Lernould, Donatien Lernould, Guillaume Philippe, Gilles Wanlin, épaulés dans le double par Ulrich Fleury) formés au club de Goult depuis leur plus tendre enfance. Déjà par le passé ce trophée

leur avait été remis, mais cette victoire, plusieurs années après avait le goût de la fidélité, de l'amitié, et de l'exemple pour tous les jeunes fréquentant le Tennis Club de Goult. Encouragés par tous les ami(e)s venus les soutenir, ils ont donné l'image d'une équipe volontaire, pleine de fair-play et de détermination.

Un grand bravo à tous et à l'année prochaine pour la première division et de nouvelles victoires qui donneront à n'en pas douter le goût du tennis à bon nombre de jeunes de notre village. Nous tenons encore à remercier le tennis club de Uchaux pour l'accueil, la gentillesse et l'esprit sportif qui ont guidé cette rencontre. Et encore bravo à eux !

RESERVEZ LE 13 JUILLET 2016 car le Tennis Club Goultois vous invite nombreux à participer au repas sur la place de la Libération, suivi d'une soirée animée par « LACHO » organisée en partenariat avec le Club des Loisirs de Goult. Une belle soirée en perspective ! ■

article et photo : Le Bureau du T.C.G.

Association Moto Club de Goult

Le point sur la piste de moto cross de la Gardi

La piste du moto club de Goult sur le site de La Gardi a été homologuée par un arrêté préfectoral en date du 31 mars 2015 pour une durée de 4 ans. Cette homologation est destinée aux entraînements pour 7 week-ends par an répartis de la manière suivante : 3 week-ends de janvier à mars et 4 week-ends de septembre à décembre. Ces 7 week-ends ont été définis en étroite collaboration avec les différentes instances officielles comme le Parc du Luberon, la Préfecture du Vaucluse, le SDIS Groupement Sud Luberon, les services de Natura 2000, etc....

Aujourd'hui le Moto Club de Goult compte près de 130 membres actifs dont 70 licenciés pratiquant la compétition (certains sont au niveau National voir International).

Pourquoi tant de temps entre l'homologation obtenue en mars 2015 et l'ouverture effective en mars 2016 soit un an après ?

Cette piste a été fermée durant presque 10 ans ce qui a eu pour conséquence une remise en état complète du site avec les nouvelles règles de sécurité et de protection édictées par les services de la FFM. Nous avons d'autre part, tenu compte des spécificités de la zone en terme de protection de la faune et de la flore de la région.

En effet de mars à juin, en accord avec le Parc du Luberon et la charte de Natura 2000, nous avons tenu compte de la présence et la nidification d'un rapace « le circaète Jean-le-Blanc » sur la zone. A partir du 15 juin et jusqu'au 15 septembre, nous sommes dans une zone à alea fort de risque incendie. Enfin, il a été demandé par les services incendies de nettoyer et débroussailler l'ensemble de la zone avant utilisation effective de la piste sans risque.



L'ensemble de ces travaux, pour mettre le site en conformité, a été assuré exclusivement par des bénévoles goultois et de toute la région pour répondre aux exigences imposées par les différents services de l'état. A ce titre, il a été demandé par les services incendies de créer une piste et une aire de retournement permettant aux véhicules de secours d'intervenir au centre du site et de protéger l'ensemble du massif forestier. Le coût de ces travaux pour le club s'est monté à près de 45K€, dont 10K€ financés par un prêt, pour se procurer toutes les fournitures indispensables à cette remise aux normes.

Contraintes environnementales

La piste de la Gardi se trouve en zone Nature et Silence. C'est dans la charte du Parc. Néanmoins, cette zone contient aussi des zones agricoles et d'habitations sources de nuisances sonores. La ZNIEF et la VBM qui ont vocation à protéger la faune et la flore ont été en tout point respectées sur le site avec l'accompagnement des techniciens de Natura 2000. Le label Natura 2000 n'a pas vocation à tout interdire à partir du moment où l'on respecte les directives de ses responsables. Le massif de la Gardi est classé en zone incendie aléa fort. La protection de la piste a été contrôlée par le SDIS.

Nous espérons que ces informations vous permettront de mieux comprendre l'histoire de la piste de La Gardi et notre volonté à défendre ce site. ■

Article et photo : l'association

Associations

Les Randonneurs des Restanques vous saluent !

Une année bien sympathique puisque la douceur de l'hiver nous a permis de remplir notre programme... ce qui ne fut pas le cas en avril et mai. Mais qu'à cela ne tienne, nous sommes toujours émerveillés par la beauté du paysage au fil de nos différentes balades que vous pouvez, pour certaines, visualiser sur notre site www.randogoult.com.

Un site complètement rénové où vous trouverez, en dehors de notre programme, des conseils sur la sécurité en randonnée, notre actualité, la possibilité de nous contacter ou de vous inscrire sur une rando de votre choix. La saison se

termine vers le 20 juin (il fait trop chaud l'été pour marcher, nous réservons cela aux touristes ;-)) mais ce sera un plaisir d'accueillir de nouveaux marcheurs à notre rentrée de septembre. Nos balades sont faites pour nous « aérer », pas de compétition mais de la jovialité, la découverte de sites plus beaux les uns que les autres, le partage du pique-nique. Certaines randonnées s'agrémentent de visites comme ce fut le cas pour le château de Lourmarin ou la roseraie de Valsaintes.

Un petit clin d'œil pour souhaiter un bon rétablissement à notre présidente ! Nous avons hâte de la retrouver pour nos futures balades. Pour tous renseignements : randogoult@gmail.com ou directement depuis notre site. ■

article : l'association

www.randogoult.com 

Association Les Gais Lurons

À l'initiative du bureau, les Gais Lurons ont réuni le mercredi 20 avril tous les responsables des clubs voisins (Gordes, Jocas, Ménerbes, Roussillon, Bonnieux et Monsieur LIAUTAUD représentant de la FNACA Robion). Cette réunion

avait pour but de trouver un accord sur les dates de nos manifestations respectives et de dresser un calendrier fiable sur l'année. Cette rencontre a été bénéfique pour tous les représentants et nous espérons pouvoir continuer cette initiative à l'avenir. ■

article : Jacques CONSTANT

Association Goult en Music

Concert du jeudi 04 août « 10 ans de jazz à Goult » sur la place de la Libération à partir de 20h30
2006-2016 : déjà 10 ans !

Pour cet anniversaire, l'association Goult en Music recevra les principaux musiciens ayant animé les premiers festivals, à savoir : Jean-Pierre BERTRAND, Steve CLAYTON, Julien BRUNETAUD et bien d'autres ! Tarif : 20€ (réservation auprès de la FNAC à partir du 1er juin 2016 mais aussi par mail ou par téléphone. Veuillez contacter Madame Catherine DUBOSCQ-SUQUET 04 90 72 45 93 ou 06 71 93 53 53 ou goultmusic@gmail.com ■

www.goultmusic.com 

À la bibliothèque...un livre, un village, une vie !

C'est à la bibliothèque, le vendredi 20 mai, que Madame Pierrette DROUARD a réalisé une présentation de son livre tout fraîchement sorti des presses. Il y a fort longtemps que notre village n'avait pas compté un tel événement ! Une petite séance de dédicace a permis au public de découvrir cet ouvrage.

En effet, ce livre intitulé «quelque part» permet au lecteur de voyager dans le passé par de petites anecdotes. Ainsi, en parcourant la vie d'une famille goultoise, on redécouvre notre village. Un ouvrage à lire et à relire pour passer un bon moment

et en bonne compagnie. Vous pouvez vous procurer cet ouvrage en prenant contact directement avec Pierrette par mail : pierrette.drouard@orange.fr ■

article et photo : S.F.



...L'association goultoise des anciens combattants, déportés, résistants et victimes de guerre...



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le dimanche 20 mars à la salle domitia et a regroupé une soixantaine de participants. Le bureau a évoqué les activités de l'année 2015 et a énuméré celles de l'année 2016. Celles-ci seront bien évidemment centrées sur les commémorations à venir sur notre commune, sur la communauté de communes et sur le département. L'association rappelle ses actions et sa capacité à assister et à soutenir le monde combattant et leurs familles. De plus, l'association insiste sur sa

volonté de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations afin que personne n'oublie les atrocités subies lors des différents conflits. En ces temps difficiles, il est plus que jamais nécessaire de nous regrouper pour affirmer nos valeurs et notre détermination.

La cérémonie du 08 mai à laquelle une centaine de personnes ont participé en présence de cinq drapeaux a vu, pour cette édition 2016, la mise à l'honneur de Monsieur Louis GREGOIRE. En effet, Monsieur le maire Didier PERELLO, accompagné de Monsieur Gérard MARTIN, président départemental, ont remis à Monsieur Louis GREGOIRE, ancien combattant d'Algérie, la médaille de bronze de l'Union Fédérale. ■

Article et photos : le bureau



Grande journée de la Libération

Le 15 août 2016, sur la place de la Libération autour du monument aux morts, une grande cérémonie sera organisée conjointement par l'association des anciens combattants et la municipalité. Cette animation rendra un hommage appuyé à tous les participants civils et militaires du débarquement de Provence en souvenir de nos alliés, nos résistants et maquisards.

Du matériel militaire « lourd » sera présent : un char SCHERMANN (30 tonnes), auto mitrailleuse, GMC, jeeps de l'époque en parfait état de marche. Plus de 10 engins accompagnés du Sean Cairdeas (Pipe Band Ecossais) regroupant près de 20 personnes seront en tenues d'époque et accompagneront ces matériels pour une approche plus pédagogique. Le char pourra être visité dès

9h00 et intéressera aussi bien les jeunes que les adultes. Une cérémonie sera organisée au monument aux morts à 11h00. Un grand banquet se tiendra dès 13h00 sur la place de la Libération, les inscriptions se feront directement à la salle Domitia où des permanences seront tenues par les membres du bureau de l'association aux jours suivants : 28, 29 et 30 juillet et les 04, 05 et 06 août (9h/12h et 14h/17h).

De plus, une exposition sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale sera proposée au public à la bibliothèque du 30 juillet au 13 août.

Un évènement quasi unique dans notre région avec la présence du char de combat «Schermann» qui a marqué l'histoire de la libération de notre pays. Réservez cette journée exceptionnelle ! ■

Zoom sur...



...les écoliers en classe verte...

Cette année, les institutrices des classes de GS-CP et CE1-CE2 de l'école René Char de Goult ont emmené les enfants au château de l'environnement du Parc du Luberon du lundi 9 mai au vendredi 13 mai.

Les enfants ont pu étudier et comparer des écosystèmes bien différents avec les intervenants du Parc. Depuis l'aridité des falaises de Buoux, jusqu'aux milieux ouverts du plateau de «Claparèdes» en passant par le vallon de la rivière «l'Aiguebrun», ils ont découvert comment les espèces animales et végétales, ainsi que l'homme, ont su tirer profit des ressources qui leurs étaient offertes.

Les enfants se sont régalés tout au long de la semaine et ont clôturé la semaine par la traditionnelle « boom ». Ils garderont de supers souvenirs. Un grand merci aux maîtresses, Claire ISNARD (GS-CP) et Sonia GUARDIOLA (CE1-

CE2 - directrice) ainsi qu'aux accompagnateurs bénévoles. Le séjour a été subventionné pour la moitié par la mairie et par le département, les parents et l'association des parents d'élèves de Goult. Remercions également la mairie pour le prêt du bus, ainsi que les parents pour le transport des bagages. ■

article et photos : Alice PHILIPPE - A.P.E.



...apprivoisez votre ordinateur !

C'est un nouveau service proposé à la bibliothèque le jeudi après-midi ou à la salle Domitia (le vendredi matin). En effet, le jeudi 31 mars a eu lieu une réunion d'information à la bibliothèque sur l'organisation et les conditions d'inscription à ce nouveau service.

Plus qu'un cours théorique, c'est un service à la carte qui vous est proposé pour apprendre à mieux vous servir de votre ordinateur (organiser ses dossiers, classer ses photos, trier, télécharger, faire sa déclaration en ligne, acheter en ligne en toute sécurité, écrire un mail, joindre une image ou un dossier, découvrir Skype et parler avec ses



proches, voir même créer son blog !). Posez votre problème et nous trouverons ensemble la solution. Pour l'instant, venez avec votre matériel, car c'est toujours plus facile de travailler avec son propre outil. C'est sur réservation et pour 3/4 personnes par atelier.

Suite à la réunion d'information, l'aide à domicile semble être votre préférence. Je me déplace sur Goult et sa proximité. Je suis à la disposition des particuliers, des petites entreprises, associations et blogueurs, voir <https://ambition-et-reussite.learnbox.com/doccp4-informatique-et-communication/> ; pour tous renseignements et connaître les conditions, contacter Chantal au 06 71 26 20 20 ou chantalp4@gmail.com ■

Article : Chantal PECCATTE

Démarches facilitées à Pôle Emploi

Le Pôle Emploi vient de mettre en place toute une série de changements, afin de simplifier les démarches d'inscription, mais aussi de personnaliser la relation avec les demandeurs d'emploi.

Gestion du dossier en ligne

Tout d'abord, les inscriptions à Pôle Emploi se font désormais exclusivement en ligne. Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous vous rendez le matin dans votre agence Pôle Emploi afin de vous faire aider par un agent dédié ou en autonomie sur une des bornes Internet mises à votre disposition. L'agence d'Apt a, en plus de ces matinées, créé des ateliers spécifiques pour les demandeurs d'emploi ne parvenant pas à s'inscrire seuls.

Toutefois, vous pouvez aussi vous rendre chez un des partenaires du Pôle emploi d'Apt (vous trouverez la liste sur pole-emploi.fr ou à l'accueil de votre agence Pole Emploi) mettant à votre disposition des bornes informatiques. Si vous réalisez cette inscription depuis chez vous et que vous avez besoin d'une assistance, vous pouvez appeler le 3949 du lundi au samedi. A noter : si vous avez déjà été inscrit, la réinscription est encore plus simple puisqu'un grand nombre

d'informations sont déjà renseignées. Il faut bien sûr se munir de son numéro identifiant et de son mot de passe à 6 chiffres. Cette inscription en ligne permet ainsi au demandeur d'emploi de gérer sa situation de manière entièrement dématérialisée. Les pièces justificatives du dossier sont envoyées par mail (si vous ne disposez pas d'un scanner, le Pôle Emploi met à votre disposition des scanners) et tous les justificatifs de situation ou de versement d'indemnisation sont téléchargeables.

Un accompagnement personnalisé

Pôle Emploi renforce également la personnalisation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Celui-ci commence maintenant plus rapidement, puisque le premier entretien, qui a pour but de faire un point complet sur la situation, a désormais lieu dans un délai de deux à quatre semaines à partir du moment où le demandeur d'emploi s'est inscrit.

Le suivi par un conseiller démarre dans un délai maximal de 2 mois après l'inscription. Ce conseiller sera le même tout le long de la recherche d'emploi et il est possible d'échanger avec lui par mail. Pour retrouver le mail de votre conseiller référent, il suffit de vous rendre sur votre espace personnel sur www.pole-emploi.fr ■

www.pole-emploi.fr

Le pôle emploi à Goult

Le pôle emploi a organisé le jeudi 31 mars une réunion d'information à la salle Domitia en collaboration avec l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes. L'objectif de cette réunion était de donner une information sur les formations disponibles de l'AFPA.

Les intervenants du Pôle Emploi et de l'AFPA ont évoqué les différents aspects des formations : présentation, financement, projet professionnel avec un conseiller référent, information sur la Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Les représentants de l'AFPA ont également concédé un court entretien individuel avec chaque demandeur d'emploi. Ces réunions d'information ne

sont accessibles que par les demandeurs d'emploi dûment convoqués par le Pôle Emploi d'Apt. ■



Environnement

je trie
je recycle

Encore quelques efforts
pour protéger la planète

PAPIER

NOUS
ACCUEILLONS
TOUS LES POTINS
EN PAPIER



LES CARTONS
PETITS ET
GRANDS

SONT
INTERDITS
CHEZ NOUS
ALORS DEHORS

NOUS
ACCUEILLONS
TOUTES LES
BOUTEILLES ET
TOUS LES BOCAUX

VERRE



LES CHAPEAUX
EN METAL
SONT INTERDITS
ICI

LES BIBIS
EN PLASTIQUE AUSTI
ALORS DEHORS

NOUS
ACCUEILLONS
TOUS LES EMBALLAGES
EXCENTRIQUES

MULTI EMBALLAGE



EN CARTON
EN PLASTIQUE
EN METAL

LE PAPIER
ET LE VERRE
SONT INTERDITS
ALORS DEHORS

La charte signalétique des communes rurales

La publicité est interdite dans un parc naturel régional. Mais elle peut être admise sur les zones agglomérées, dans le cadre d'un règlement local de publicité établi en fonction de la charte signalétique du Parc. Depuis le 13 juillet 2015, seules les activités suivantes sont autorisées à poser un nombre défini de préenseignes : les produits du terroir, les activités culturelles et les monuments historiques ouverts à la visite.

Certaines activités qui avaient droit à des préenseignes dérogatoires (devenues illégales maintenant) peuvent se signaler sur la signalisation d'information locale (SIL) située sur le domaine public routier. C'est notamment le cas pour les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes classés de notre commune et dûment référencés au secrétariat de la mairie. Conformément à la charte du Parc, ces hébergements touristiques peuvent, sur le domaine public, bénéficier d'une signalisation composée de lames « SIL » selon leur situation géographique.

En agglomération : deux lames (SIL) maximum aux couleurs de la charte signalétique du Parc, uniquement pour les établissements excentrés par rapport aux grands axes de circulation. **Hors agglomération sur routes départementales** :

Lame SIL au format DC43
à implanter 15 m minimum avant l'intersection



Lame SIL au format DC29
à implanter à l'intersection



La médiathèque de Goult avec le réseau «entre monts et vallées du Calavon»

« 1 inscription = 8 médiathèques »

Les bibliothécaires des communes de Bonnieux, Goult, Lacoste, Murs, Roussillon, Saint Saturnin les Apt, Apt et Saignon en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de Vaucluse, ont en réseau leur catalogue respectif (soit 88 800 documents). Les usagers

deux lames (SIL) maximum aux couleurs de la charte au format DC43 en pré-signalisation ou au format DC29 en signalisation au carrefour. **Hors agglomération sur routes communales** : quatre lames (SIL) maximum aux couleurs de la charte au format DC43 en pré-signalisation ou au format DC29 en signalisation au carrefour.

Une étude personnalisée est envisageable si votre hébergement dispose d'un accès difficile et, selon des cas exceptionnels, pour une mise en place d'une ou deux lame(s) SIL supplémentaire(s). Ces lames SIL au format DC43 ou DC29 doivent faire apparaître le nom de l'établissement, sans aucune marque, ni label. Seules les étoiles pour les hôtels peuvent apparaître. Cependant, il est possible de cumuler deux idéogrammes par lames SIL : comme par exemple «hébergement et restauration». Un conseil sur la couleur, le graphisme, la taille, l'implantation est donné dans la charte signalétique révisée.

Vous pouvez vous rendre sur le site Internet du PNRL et télécharger le dossier complet sur la révision de la charte signalétique des communes rurales : www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Habitants-Associations/Le-cadre-de-vie/La-signalétique ■

Une réunion sur ce sujet sera prochainement organisée pour répondre à vos questions.

www.parcduluberon.fr ↗

peuvent ainsi bénéficier des offres documentaires de chaque structure afin de valoriser l'accessibilité à la culture pour tous. Nous rappelons à nos adhérents qu'ils peuvent emprunter n'importe quel document (livre, CD, DVD) de ce réseau, aussi bien auprès de la bibliothèque de Goult que dans une autre structure partenaire.

Le catalogue complet des documents du réseau est disponible sur Internet, rendez-vous sur le site http://cc-du-pays-dapt.c3rb.org/opac_net/ ■

cc-du-pays-dapt.c3rb.org/opac_net ↗



«Linky» - Le compteur communiquant d'ERDF

Tous les foyers et bâtiments (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités) sont concernés par le nouveau compteur

Linky. La pose du compteur Linky sera assurée par un technicien spécialement habilité par ERDF. Le technicien sera identifiable par un logo «Partenaire Linky» sur son badge et son véhicule. Un courrier d'ERDF prévient les clients du passage du technicien 45 jours avant sa venue et donne le nom de l'entreprise chargée de la pose.

La pose est gratuite pour les clients et les communes. Il faut environ 30 minutes pour installer Linky en lieu et place de l'ancien compteur. Lorsque le compteur est situé dans le logement (50% des cas), la présence du client est nécessaire. Lorsqu'il est hors du logement, la présence du client n'est pas nécessaire. Les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à ERDF par les



collectivités locales. Le compteur n'appartient pas au client. Juridiquement, le client doit permettre à ERDF l'accès au compteur. Le compteur Linky, comme les compteurs actuels, n'utilise pas les radiofréquences pour communiquer. Le signal passe par les câbles électriques, en utilisant la technologie CPL (Courants Porteurs en Ligne).

Le compteur Linky a une très faible influence sur son environnement immédiat ; il respecte les normes sanitaires européennes et françaises et ne présente aucune menace pour la santé. Cette technologie fiable et éprouvée utilise le réseau électrique existant, et ne nécessite ni travaux, ni nouveaux câblages.

Contact : ERDF Vaucluse
– 106 chemin de Saint-Gabriel
84046 AVIGNON Cedex – Tél. : 09
69 32 18 11 - www.erdf.fr/linky ■

article : ERDF – l'électricité en réseau n°21
édition Vaucluse 12/2015
photo : Par Ener356 via Wikimedia Commons

www.erdf.fr

Bloctel

La nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique depuis le 1er juin 2016

C'est depuis le 1er juin 2016 que la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique (à la fois sur fixes et mobiles) est effectivement ouverte. C'est ce qu'avait confirmé la secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire notamment dans un tweet du 3 mai 2016.

Depuis cette date, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition. Pour cela, il leur faut communiquer leur numéro de téléphone par le biais du site



web www.bloctel.gouv.fr. Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective sachant que ce délai sera au maximum de 30 jours après la délivrance du récépissé. Le récépissé indiquera également la durée d'inscription sur cette liste d'opposition, la secrétaire

d'État ayant précisé que cette inscription sera valable pour une durée de 3 ans.

Rappel : cette nouvelle « liste rouge » remplace Pacitel dont le service a fermé le 1er janvier 2016. ■

Publié le 04 mai 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A10590>

www.bloctel.gouv.fr

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Maison de Village 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
Bibliothèque municipale 04 90 72 28 92
ADMR de Goult : 04 90 72 38 15
Perception de Gordes 04 90 72 01 16
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
Lundi au jeudi 8h30 à 16h30
Vendredi 8h30 à 11h30
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 90 72 23 03
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
SDEI de Cavaillon 08 10 739 739
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au premier trimestre 2016, l'indice de référence des loyers s'établit à 125,26. Sur un an, il est quasi stable (+ 0,06 %). Mise à jour du 13 avril 2016.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 18 décembre 2015, le smic horaire brut est de 9,67 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.466,62 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Maison de Village

La Maison de Village offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la Maison de Village. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à un ordinateur, avec sa connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure.

N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

Pour plus de renseignements contactez la Maison de Village au 04 90 72 38 58



Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.

Aussi les familles ne souhaitant pas faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.

Merci de votre compréhension.

Nos joies,

MARIAGES,

CHABAUD Julien, André, Christophe et PASQUET Juliette, Marie Eponine 7 mai 2016
CAFFAREL Thierry, Christian, Yves et DELPORTE Josiane, Michèle 28 mai 2016
COUTIL David, Claude, Noël et CHABAUD Aurélie, Odette, Barbara 04 juin 2016

NAISSANCES,

GONDANGE Eline, Lucie, Bernadette 7 janvier 2016 à AVIGNON
TOURRE Renaud, Georges, Alain 9 mars 2016 à APT
MAHROU Liam 20 mars 2016 à MARSEILLE
CHABAUD Clarisse, Marie, Fleur 21 mars 2016 à APT
MAUREL Milan 9 mai 2016 à AVIGNON

Nos peines,

DÉCÈS,

MARIANI-VAUX Vincent 15 janvier 2016
CHEVALIER André 21 janvier 2016
FREY Pierre 11 février 2016
GREGOIRE François 6 avril 2016

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

Où est-ce ?



Solution du numéro précédent

Où est-ce ?



Dolmen de l'Ubac

bel-ete.provence-en-luberon.com

www.goult.fr

Goult

et ses animations

JUIN

Le 18 : Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle à 11h pl. Libération
Le 18 : Animation du Judo Club place de la Libération
Le 18 et 19 juin : Journées du patrimoine de pays
Du 24 au 26 juin : GOULT EN FÊTE (animations, soupe au pistou, bals...)
Le 25 juin : Kermesse au stade de Canove (10h30 à 12h30)
Le 25 juin : Théâtre «soirées d'été» à l'école communale

JUILLET

Du 1er au 09 : Exposition peintures MAZAUD à la salle d'exposition
Le 09 : Gala Lyrique Patricia Ponselle à l'Eglise
Du 10 au 17 : Exposition peintures BOSSY à la salle d'exposition
Le 13 : Soirée de la fête Nationale place de la Libération
Le 17 : Fête du miel place de la Libération
Du 23 au 30 : Exposition peintures CASTEAU - KERVADEC salle d'exposition
Le 24 : Grand loto au village

AOÛT

Le 04 : Concert de jazz place de la Libération
Le 06 : Brocante au village
Le 13 : Concert MAGANYA «chants sacrés» à Notre Dame de Lumières
Le 14 : Fête du melon place de la Libération.
Le 15 : Fête de la Libération au village
Le 15 : Concert des quatuors à cordes « GIRARD » à l'Eglise
Le 18 : Concert des quatuors à cordes « WOLF » à l'Eglise
Le 26 : Concert des quatuors à cordes « TALICH » à l'Eglise
Du 30 juillet au 13 août : Exposition sur la Libération à la bibliothèque
Du 1er au 14 : Exposition peintures COLLINET à la salle d'exposition
Du 15 au 27 : Exposition peintures BREYSSE à la salle d'exposition

SEPTEMBRE

Deuxième quinzaine du mois : Fête Votive du village
Le 10 : Gala Lyrique Patricia Ponselle à Notre Dame de Lumières
Le 17 et 18 : Journées du patrimoine



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

